



Merci d'avoir choisi le piège lumineux Terminus®.

Le piège lumineux Terminus® est une méthode propre et efficace de lutte contre les insectes volants. Fini les parties d'insectes éparpillées : ce dispositif ne les électrocute pas, mais les attire sur une base engluée grâce à un savant dosage de lumière ultraviolette. Silencieux, il fonctionne en continu, 24 heures sur 24. Les insectes capturés sur la base engluée sont facilement éliminés lors du remplacement. Remarque : Il convient de changer la base engluée au moins une fois par mois en période estivale.

Pour des résultats optimaux, veuillez lire les instructions suivantes

Un système anti-insectes silencieux est un élément important dans un programme efficace de gestion parasitaire.

INSTALLATION

Veuillez suivre les étapes suivantes pour installer correctement le piège :

Étape 1.) Déterminer l'endroit à protéger ou les sources potentielles de problèmes, comme des poubelles ou un compacteur à ordures. S'assurer que la lumière ultraviolette ne sera pas visible de l'extérieur. Pour des résultats optimaux, installer le piège sous le niveau des yeux.

Étape 2.) Trouver une structure murale solide pour fixer le piège.

Remarque : Le piège lumineux Terminus® doit être placé à 3 mètres (10 pieds) de toute aire ouverte de préparation des aliments.

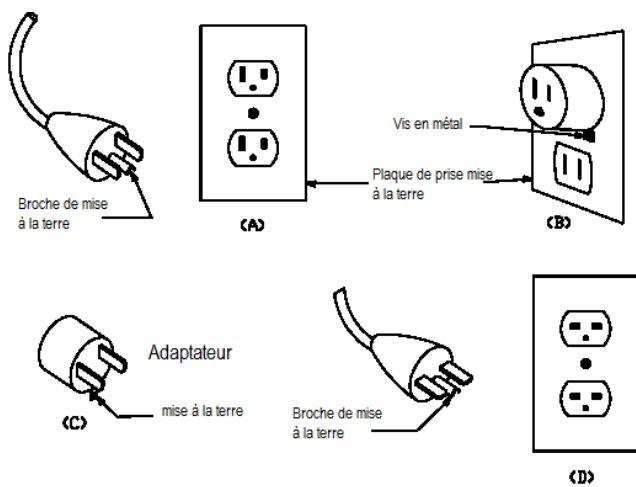
Étape 3.) Tracer et percer des avant-trous, puis insérer des vis de montage correspondant aux rainures de clavetage au dos du piège.

Étape 4.) Fixer le piège lumineux Terminus® au mur en alignant les rainures sur les vis.

Étape 5.) Lever le panneau avant et placer la base engluée dans le piège.

CONSIGNES DE MISE À LA TERRE

- 1.) Le produit est muni d'un cordon à trois conducteurs et d'une fiche trois broches de mise à la terre adaptés au type de prise de mise à la terre. Pour limiter les risques d'électrocution, la fiche doit être branchée à une prise appropriée correctement installée et reliée à la terre :



AA210

Cet appareil doit être mis à la terre. En cas de défaillance ou de panne, la mise à la terre offre au courant électrique une résistance moindre afin d'atténuer le risque d'électrocution. Ce piège est équipé d'un cordon doté d'un conducteur de protection et d'une fiche de mise à la terre conformément aux normes et règlements locaux.

DANGER – Tout branchement inapproprié du conducteur de protection entraîne un risque d'électrocution. Il s'agit du fil isolé vert, avec ou sans rayures jaunes. Si la réparation ou le remplacement du cordon ou de la fiche s'avère nécessaire, ne branchez pas le conducteur à une borne sous tension. Faites appel à un électricien ou à un technicien d'entretien qualifié si vous ne comprenez pas bien les instructions ou si vous avez un doute quant à la mise à la terre du piège. Ne modifiez pas la fiche fournie avec l'appareil. Si elle n'est pas adaptée à la prise de courant, faites installer la prise appropriée par un électricien qualifié.

- 2.) Rallonges électriques

Utiliser uniquement des rallonges trifilaires dotées de fiches trois broches de mise à la terre et de prises à trois trous adaptées à la fiche du produit. Remplacer ou réparer les rallonges endommagées.



MODE D'EMPLOI

- 1.) Brancher le piège lumineux Terminus® à une prise standard de 120V qui permet une mise à la terre.
- 2.) Les fluorescents ultraviolets s'allumeront automatiquement.

CONSIGNES D'ENTRETIEN À L'INTENTION DES UTILISATEURS

- 1.) Remplacer les fluorescents tous les ans par des modèles de 25 W du même type.
- 2.) Remplacer la base engluée régulièrement, au moins une fois par mois l'été.
- 3.) Nettoyer le piège lumineux Terminus® régulièrement.
- 4.) Pour se débarrasser des insectes : débrancher le piège, enlever la base engluée et la jeter, placer une nouvelle base engluée et rebrancher l'alimentation.
- 5.) Pour changer les fluorescents : débrancher le piège, les enlever et les remplacer par de nouveaux, puis rebrancher l'alimentation. Éliminer les fluorescents usagés conformément aux lois en vigueur.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES POUR LIMITER LES RISQUES D'ÉLECTROCUTION, D'INCENDIE OU DE BLESSURE

MISE EN GARDE — Lors de l'utilisation d'un appareil électrique, des précautions de base s'imposent.

LE PIÈGE LUMINEUX TERMINUS® A ÉTÉ CONÇU POUR USAGE DOMESTIQUE ET COMMERCIAL À L'INTÉRIEUR SEULEMENT.

1. Lire toutes les instructions avant d'utiliser l'appareil.
2. Ne pas utiliser à l'extérieur.
3. Ne pas débrancher en tirant sur le cordon, mais saisir la fiche.
4. Ne pas utiliser l'appareil en cas de détérioration du cordon ou de la fiche ou après une défaillance, une chute ou un bris de l'appareil. Retourner l'appareil au centre de services agréé le plus proche aux fins de vérification, de réparation ou de mise au point électrique ou mécanique.
5. Débrancher l'appareil lorsqu'il n'est pas utilisé et avant son entretien ou son nettoyage.
6. Pour limiter les risques d'électrocution ou d'incendie, ne pas mettre le piège lumineux Terminus® dans l'eau ou tout autre liquide. Ne pas placer ou ranger l'appareil dans un endroit où il pourrait tomber dans un bain ou un lavabo.
7. Toujours débrancher le piège avant de changer les fluorescents.
8. L'entretien des autres pièces doit être confié à un représentant du service autorisé.
9. Brancher l'appareil à une prise mise à la terre adaptée seulement. Voir les consignes de mise à la terre.

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

GARANTIE : Le piège lumineux Terminus® est garanti 5 ans.